

Lors de sa dernière réunion, le conseil municipal a pris les délibérations suivantes :

Vote des taux des impôts directs locaux

Le Conseil municipal décide de maintenir les taux communaux pour l'année 2023 comme suit :
- taxe d'habitation : 22,96 % - taxe foncière sur les propriétés bâties : 31,00 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 47,73 %

Budget primitif 2023

Le conseil municipal, après délibération et examen des différents chapitres et articles, approuve le budget primitif 2023 :

Section de fonctionnement : Dépenses : 391 280 € Recettes : 391 280 €

Section d'investissement : Dépenses 367 247 € Recettes : 367 247 €

Consultation site méthanisation

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une consultation en vue de la création et l'exploitation d'une unité de méthanisation agricole sur les communes d'Altviller et de Lachambre a eu lieu. Ce projet vient d'être annulé.

Choix entreprise : travaux de rénovation MJC

Suite à la réunion de la commission d'ouverture des plis du 30.03.2023 relative aux travaux de rénovation du bâtiment communal dit « MJC », le conseil Municipal de la Commune de BIDDING retient l'offre de l'entreprise EURL MANUEL BATISTA de LANING pour un montant H.T. de 67 362,98 €.

Modification statuts de la CASAS

Constatant un déficit en matière de praticiens de santé sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie ;

En vertu de ce qui précède, M. le Maire de la Commune de BIDDING invite son Conseil Municipal à délibérer favorablement :

1/ sur le projet de modification des statuts ci-annexé qui comprend la nouvelle compétence optionnelle dans le domaine de la santé ;

2/ habiliter M. le Maire de la Commune de BIDDING ou son représentant à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la délibération.

Le conseil municipal, après délibération, émet un avis favorable à cette modification des statuts.

Rapport de la cour des comptes (CASAS)

Conformément à l'article L. 243-8 du code des juridictions financières et suite à la présentation du rapport d'observations définitives de la communauté d'agglomération Saint-Avold Synergie (CASAS) à son assemblée délibérante, la Chambre régionale des comptes Grand Est invite les membres du conseil municipal à prendre connaissance de ce rapport sur le site Internet des juridictions financières. Il appartient ensuite de soumettre ce rapport au conseil municipal, afin qu'il donne lieu à débat. Le conseil municipal, après délibération, a pris acte du document et demande que les consignes émises par la Cour des Comptes soient suivies d'effet.

Achat bâche préau

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal le devis pour la confection et pose d'un rideau coulissant au préau.

Le conseil municipal, après délibération, demande au Maire d'autres devis avec d'autres types d'accroches.

Nomination référent déontologie des élus

Tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés par la charte de l'élu local. Pour répondre à la nouvelle obligation de nomination d'un référent, la Communauté d'Agglomération St Avold Synergie va étudier la possibilité de nommer un référent commun à l'ensemble de ses communes membres.

Demande de désaffectation de locaux

Les documents relatifs à la demande de désaffectation n'ont toujours pas donné lieu à autorisation. Ce point sera remis à l'ordre du jour d'une prochaine réunion du conseil municipal.

Vente ancien matériel école

Suite à la fermeture de l'école et à son transfert vers le groupe scolaire, il reste du matériel qui peut encore servir. Il sera procédé à sa vente dès les beaux jours.

Tarifs location foyer

Les tarifs actuels de location du foyer datent de décembre 2015 et décembre 2017.

Suite à toutes les augmentations, notamment celle de l'énergie, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de les revoir.

Le conseil municipal, après délibération, fixe les nouveaux tarifs pour les locations enregistrées à partir de ce jour à :

	Habitants de la Commune	Personnes extérieures à la commune
Location foyer le week-end (vendredi 17h à lundi 12h)	210 €	310 €
Location foyer en semaine	125 €	310 €
Préau + WC + parking	155 €	230 €
Préau + WC + cuisine + parking	210 €	310 €
Complexe (préau + foyer)	310 €	490 €
Enterrement	GRATUIT	
Associations de Biding : locations gratuites		

Si la location tombe un jour férié, le tarif appliqué sera identique à celui du week-end, à savoir 210 € pour les habitants de Biding et 310 € pour les personnes extérieures à la commune.

Renouvellement bail de chasse

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les baux de chasse seront renouvelés en février 2024.

Candidatures adjoint technique

Le Maire informe l'assemblée des candidatures reçues pour le poste d'adjoint technique.

Participation pour achat de livres de bibliothèque

Dans le cadre de la convention de partenariat entre l'Académie de Nancy-Metz et la commune de Biding relative à la mobilisation en faveur du livre et de la lecture, la commune a bénéficié d'une subvention pour l'achat de livres d'un montant de 2 306 €.

Suite au transfert de l'école de Biding vers le groupe scolaire Victoire Daubié, cette somme est reversée à la coopérative scolaire du groupe scolaire pour que cette dernière puisse payer les livres achetés directement par leurs soins.

Le conseil municipal, après délibération, accepte de reverser la somme de 2 306 € à la coopérative scolaire de l'école Victoire Daubié.

Demande de subvention Fond Vert pour lampes Led

Le conseil municipal accepte qu'une demande de subvention soit déposée pour l'installation de lampes Led dans la commune.

Vu par Nous, Christophe BADO, maire de la commune de BIDDING, pour être affiché à la porte de la mairie le 01.04.2023

BIDDING, le 01.04.2023

Le Maire

C. BADO

